**Liste des pièces à fournir pour le CEDANT**

**ETAT CIVIL :**

**Personne physique :**

 - Le questionnaire d’état civil (à télécharger dans notre rubrique), copie de(s) pièce(s) d’identité, copie contrat de mariage/divorce ;

 - En cas d’incapacité (tutelle, curatelle etc….), copie du jugement ou de l’habilitation ;

 - Kbis et/ou répertoire des métiers ;

**Personne morale :**

 - Statuts de la société

 - Kbis

 - PV d’AG si le dirigeant n’a pas les pouvoirs d’engager la société

**BAIL / IMMEUBLE :**

 - La copie du bail et des avenants éventuels ;

 - Le dossier de diagnostics (amiante /DPE/état des risques et pollutions) ;

 - Tous documents relatifs à la sécurité, l’hygiènes, l’accessibilité PMR ;

 - Dernière quittance de loyer ;

 - Si le CEDANT est également propriétaire des murs, copie du titre de propriété ;

**FONDS DE COMMERCE :**

 - La copie du titre de propriété ou, en cas de création, date de la création du fonds de commerce ;

 - Le prix de cession (éléments incorporels + éléments corporels) ;

 - La liste des éléments corporels cédés avec leur valorisation

 - Préciser si du stock et/ou marchandises seront vendues avec le fonds : si oui, prévoir un inventaire avant le rendez-vous de signature

qui devra être fourni au notaire.

 - La copie des licences éventuelles (petite restauration/grande restauration/licence IV etc….)

 - Pour un débit de tabac, agrément des douanes.

 - Coordonnées de l’expert-comptable

 - Chiffres d’affaires et résultats sur les 3 derniers exercices

 - L’attestation d’assurance

**BANQUE :**

 - Si prêt en cours, copie du contrat de prêt ;

 - Copie du tableau d’amortissement ;

 - Coordonnées du banquier en charge de votre dossier.

**CONTRATS EN COURS :**

 - Contrats de travail des salariés ;

 - Contrats cédés avec le fonds de commerce ;

 - Contrats avec les fournisseurs (voir ceux qui doivent être résiliés).

**FORMALITES AU GREFFE :**

Si personne physique, commerçante : radiation gratuite au greffe

(joindre un formulaire P4)

Si société : déclaration de cessation d’activité (fermeture établissement + mise en sommeil) : coût au greffe de 181,04€

(joindre un formulaire M2)